

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW CODE 01**

## **Investissements routiers en 2011-2012**

### **DES CHANTIERS POUR FAIRE AVANCER LE QUÉBEC**

**Montréal, le 28 février 2011** — Le ministre des Transports du Québec, M. Sam Hamad, et le ministre délégué aux Transports, M. Norman MacMillan, ont annoncé que plus de 3,9 milliards de dollars seront investis dans le réseau routier en 2011-2012, en incluant la contribution des partenaires. Plus de 2000 kilomètres de chaussées et 875 structures seront rénovés. Cette programmation s'inscrit dans la poursuite du plan de redressement du réseau routier et du Plan québécois des infrastructures.

#### **La saison 2010-2011 : des résultats significatifs**

La saison 2010-2011 a été très active, et le bilan démontre que les objectifs ont été atteints et, même, dépassés. Pendant cette période, la proportion de chaussées en bon état a continué de progresser, atteignant 72,2 % cette année. En ce qui a trait aux structures, 66 % d'entre elles sont maintenant en bon état comparativement à 53 % en 2006, ce qui constitue un bond de 13 %.

« Il s'agit du meilleur bilan depuis 1999, un résultat tangible de l'engagement du gouvernement dans l'amélioration du réseau routier et envers les usagers de la route », a déclaré le ministre Hamad.

#### **Les investissements en 2011-2012 : la cadence des travaux se poursuit**

« La prochaine saison ne fera pas exception; on maintient la cadence! Près de 4 milliards de dollars seront investis dans l'ensemble du réseau. On prévoit poursuivre, démarrer ou terminer plus de 1645 chantiers qui se traduiront par la création ou le maintien de quelque 53 600 emplois dans le but d'améliorer le réseau routier et la sécurité des usagers tout en consolidant la relance économique », a souligné le ministre des Transports.

.../2

Des grands projets tels que le parachèvement des autoroutes 25 et 30 de même que la réfection de l'axe routier 73/175, dans la réserve faunique des Laurentides, seront terminés ou en voie de l'être.

La programmation régionale comportera des projets majeurs dans plusieurs régions du Québec dont le prolongement des autoroutes 35 en Montérégie et 410 à Sherbrooke. Au nombre de ces chantiers, il est à noter également la poursuite du réaménagement de l'échangeur Charest–Robert-Bourassa à Québec, de la construction de l'autoroute 85 dans le Bas-Saint-Laurent et de l'autoroute 73 dans la Beauce.

De son côté, le ministre MacMillan a souligné l'apport important des investissements dans les économies régionales : « 60 % des investissements seront consacrés à des projets réalisés dans les diverses régions du Québec et contribueront sans contredit au dynamisme et au développement économique de celles-ci ».

### **Les axes d'intervention**

La programmation des travaux routiers est répartie selon quatre grands axes d'intervention : la conservation des structures, la conservation des chaussées, l'amélioration du réseau routier et le développement du réseau. On prévoit que plus de 2,47 G\$ seront consacrés à la conservation des actifs et à l'amélioration du réseau routier.

- Les structures  
Les investissements dans les structures totaliseront près de 1,14 G\$, permettant ainsi d'intervenir sur près de 875 structures, y compris 272 structures sur le réseau municipal. La part la plus importante des investissements sera consacrée à la lutte contre le vieillissement des ponts et des viaducs.
- Les chaussées  
Cette année, on prévoit rénover plus de 2000 km de chaussée. Des investissements de 849 M\$ sont prévus afin de conserver la qualité de roulement des chaussées.
- L'amélioration du réseau  
L'enveloppe allouée à l'amélioration du réseau s'établit à près de 482 M\$. Cette somme permettra de réaliser de nombreux projets visant à améliorer la sécurité des usagers et l'efficacité des déplacements routiers.
- Le développement du réseau  
Enfin, 1,17 G\$ seront investis dans des travaux visant principalement à améliorer la mobilité des usagers du réseau et le transport des marchandises dans une perspective de poursuite du développement durable du Québec.

## **Réduire les impacts des travaux sur la congestion routière**

La réalisation de travaux routiers occasionne des entraves à la circulation et nécessite la mise en œuvre de mesures visant à en atténuer les impacts. On compte parmi celles-ci, la diminution des entraves pendant les heures de pointe, le travail de nuit et les itinéraires de rechange.

« La congestion routière constitue pour moi une préoccupation de premier plan en raison notamment de ses répercussions sur les plans économiques, social et environnemental. C'est pourquoi j'ai demandé aux fonctionnaires du Ministère de proposer, en plus des moyens déjà en place, des actions additionnelles qui permettront de limiter la congestion routière », a déclaré le ministre des Transports. L'accent devra être mis sur la coordination des diverses actions du Ministère et de ses nombreux partenaires afin de réduire les effets des chantiers routiers sur la mobilité des personnes et des marchandises.

- 30 -

### **Sources :**

Maxime Sauvageau  
Attaché de presse p.i.  
Cabinet du ministre des Transports  
et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale  
Tél. : 418 643-6980

Emilie Rouleau  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre délégué aux Transports  
et ministre responsable de la région de l'Outaouais  
Tél. : 418 643-6980

### **Pour information :**

Relations avec les médias  
Direction des communications  
Ministère des Transports du Québec  
Tél. : Québec : 418 644-4444  
Montréal : 514 873-5600  
Sans frais : 1 866 341-5724